



CONSEIL MUNICIPAL DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Ordre du jour de la séance du 8 avril 2024

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 11 mars 2024;
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 mars 2024;
5. Comptes à payer;
6. Résolution autorisant l'achat d'enzymes pour le réseau d'égout ex-village;
7. Résolution transport adapté 2024;
8. Résolution d'appui à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour la demande au ministre de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs (MELCCFP) qu'il s'assure que Éco entreprise Québec revoit la fréquence de la collecte des bacs roulants en fonction des besoins exprimés par les élus de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour qu'elle soit hebdomadaire;
9. Résolution d'appui à la MRC de l'Érable pour la demande de renflouement du fonds régions et ruralité – volet 4 – soutien à la Coopération intermunicipale;
10. Résolution d'appui à la Fédération Canadienne des Municipalités sur le déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique;
11. Adoption du règlement 2023-13 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage résidentiel RA- 308 et inclure des dispositions concernant les façades du bâtiment;
12. Dérogation mineure 2024-02 lot 3 767 430, demande de Guy Orsali et Tanja Koch pour obtenir un frontage de 8 mètres au lieu de 48.7 mètres pour un accès qui pourrait devenir éventuellement une rue;



13. Dérogation mineure 2024-03 lot 6 359 334, demande de Pascal Poirier afin d'obtenir l'autorisation de construire un bâtiment accessoire de type garage détaché avec une superficie de 140 m² au lieu de 100m²;
14. Dérogation mineure 2024-05 demande de Cameron Williams et Lief Beauregard pour la subdivision du lot 3 767 232 en trois terrains dérogoires avec les frontages et superficies suivantes :
 - lot projeté 1 : frontage de 20.96m, superficie de 1800m²;
 - lot projeté 2 : frontage de 20.40m, superficie de 1532.7 m²;
 - lot projeté 3 : frontage de 23.75m, superficie de 1532.7m²;
15. Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2023;
16. Dépôt des radars de vitesse;
17. Contribution financière à l'école secondaire Des Navigateurs;
18. Varia;
19. Période de questions;
20. Levée de l'assemblée.